

BULLETIN D'INSCRIPTION
TROC ET PUCES DU 13 Avril 2025

Salle polyvalente de Belz– Rue des Sports

Organisé par Le Collectif Saint Cado Haïti

- 1- Cette manifestation s'adresse aux particuliers, aux collectionneurs et aux associations régies par la loi 1901.
- 2- Ils seront réputés exposants lorsque le bulletin d'inscription, daté, signé, accompagné du règlement, et de la photocopie de la pièce d'identité, sera parvenu à l'organisateur.
- 3- Pour les particuliers, seule la vente d'objets personnels et usagers est autorisée. Les objets acquis pour la revente sont interdits. **IMPERATIF !!** Précisez la nature des objets (ex : jouets usagés, vêtements, bibelots...)
- 4- Aucun particulier ne peut participer à plus de deux ventes par an.
- 5- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation. Pour des raisons de sécurité, il pourra arrêter les inscriptions à tout moment.
- 6- Il ne sera fait aucun remboursement en cas de désistement dans les 15 jours avant la manifestation.
- 7 Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de vol ou autres préjudices. Il leur incombe de pourvoir ou non à leur assurance. En aucun cas, le CSCHaïti n'est responsable de l'origine des objets mis en vente.
- 8- Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir le public dès 8h00 et ne pas remballer avant 17 heures.
- 9- Les tables sont prêtées aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables sur-le-champ. De plus, chacun devra laisser son emplacement propre.
- 10- Les emplacements non occupés à 9h30 seront déclarés vacants et réattribués en cas de demande.
- 11- Il est possible d'installer la marchandise le dimanche matin à partir de 6h30.

Nom : Prénom :

Né(e) le : Tel :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email :

PARTICULIER : PROFESSIONNEL : ASSOCIATION :

Registre du commerce :ou N° pièce d'identité :

Délivré le :/...../.....à :(copie à joindre à ce bulletin d'inscription)

Emplacement 2.20 m avec table :x 8,50 euros =Euros

Emplacement 2.20 m sans table :x 6,50 euros =Euros

Emplacement portant non fourni bout d'allée :x 3,50 euros =Euros

Emplacement à l'extérieur : voir avec l'organisatrice.

IMPERATIF (cf art.3) Nature des objets mis en vente :

Règlement à joindre : Chèque à l'ordre du : Collectif Saint Cado Haïti

Nb de personnes sur le stand :personnes.

A expédier à : Andréa GUIHEUX 20 Allée des Astéries 56 550 BELZ

Pour tout renseignement : adresse postale ou 06.62.78.99.32 ou guiheuxandrea@gmail.com

.....
Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve.

Le/...../..... Signature

Les emplacements seront attribués par ordre chronologique d'inscription complète